

## **Réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2016.**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Parc d'Anxtot, à 20h30, sous la présidence de Monsieur Pierre POISSANT, Maire.

**Etaient présents** : Mrs Poissant, Braquehais, Drieu, Dubos, Delair, Baptistat.  
Mmes Talec, Boullen.

**Absents excusés** : M Duval, donne procuration à Mme Talec.  
M. Eyango Ekambi, donne procuration à M. Poissant.  
Mrs. Floch et Houllebrèque.  
Mmes Lefebvre et Brisset.

**Secrétaire de séance** : M. Mickaël Braquehais.

---

### **1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 06 octobre 2016 :**

Le compte-rendu de la réunion en date du 06 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Indemnités de conseil et de gestion :**

Mme Visco, remplaçante de M. Joly à la trésorerie de Bolbec, nous a fait parvenir le décompte de l'indemnité de conseil et de gestion de l'exercice 2016 pour 120 jours de travail, soit un montant net de 84.47€.

Le décompte est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **3/ Aménagement pluvial.**

- M. Braquehais rapporte avoir contacté M. Segard par courrier en date du 08 novembre 2016 afin d'obtenir son autorisation de pénétrer sur sa propriété pour qu'un géomètre puisse y faire des relevés.  
A ce jour, il n'y a eu aucun retour de M Segard.
- Concernant la Mare Nouettes, la CVS a été contactée pour travailler sur un projet d'aménagement. En effet, les limons an aval partent dans la mare lors des pluies. Selon la CVS il faudrait planter une haie qui ralentiraient les eaux pluviales, et donc le dépôt des limons. Mais il faut obtenir l'accord de M. LEROY.  
Si aucun retour de M. LOISEL ou M. LEROY ne se fait quant au plantage de la haie, la commune interviendra en procédant à un curage de la mare.  
Cependant, si la commune s'oriente vers un curage, cela sera de l'entretien, et elle ne percevra aucune subvention.  
Le Conseil Municipal décide donc de relancer les personnes concernées.

#### **4/ La Babillarde.**

Un point est fait sur l'avancée des articles qui doivent être remis par les différentes associations ou comité :

- Chass O'idées, PAAC et Joie de Vivre ont terminé.
- L'école, le Comité des fêtes et le SIVOS remettront leurs articles très prochainement.

Madame TALEC et Monsieur BRAQUEHAIS proposent d'intervenir pour le Comité des fêtes, et il est décidé que M. BRAQUEHAIS s'occupera de rédiger et de transmettre l'article concernant le « sapin des enfants. »

**Monsieur POISSANT demande que tous les articles lui soient remis au plus tard pour la fin du mois de décembre.**

#### **5/ Eclairage du stade de foot.**

Dans un premier temps, M. POISSANT fait état d'un courrier du PAAC remerciant les Elus pour l'aide financière qui leur a été attribuée, et en profite pour faire état également de courriers de remerciements de la coopérative scolaire et de l'association Joie de Vivre.

Ensuite, avant d'aborder le problème de l'éclairage du terrain de football, M. POISSANT explique qu'il a reçu un courriel du PAAC relatant un problème :

- Les barrières qui étaient en place pour la sécurité des vestiaires ont été déplacées : il a été décidé qu'elles seront dorénavant laissées à disposition du PAAC qui se chargera de les disposer à sa convenance.

Concernant l'éclairage du terrain de football, plusieurs devis et possibilités :

- Pour une **homologation de 5<sup>ème</sup> catégorie**, un **devis de 195 691 € HT** a été établi, à la condition qu'une parcelle de 1000m<sup>2</sup> soit achetée pour mettre le terrain aux normes.
- Pour un **éclairage LED non conforme** : **58 393 € HT**
- Pour une **remise en état non homologuée** de l'existant pour un éclairage de la moitié du terrain : 21 179.80 € HT, soit un **coût total de 8471.80 € HT**, subvention du Syndicat déduite à hauteur de 12708 € HT.

**Afin de statuer, le Conseil Municipal décide qu'une demande sera faite à M. BRISSET, Président du PAAC, d'un dossier dans lequel il devra apporter :**

- le **plan du terrain**
- le **plan d'implantation des poteaux d'éclairage**
- le **plan de financement, notamment des investisseurs extérieurs privés.**

**Le Conseil décide également qu'un devis précis sera demandé pour :**

- la **remise en état et la mise aux normes de sécurité de l'existant.**

## **6/ Les vœux du Maire.**

Les vœux du Maire auront lieu à la salle polyvalente le vendredi 13 janvier à 18h30.

- ✓ Mme BOULLEN, Mme TALEC et M. BAPTISTAT s'occuperont de préparer les mignardises.
- ✓ L'évènement sera affiché sur le tableau d'affichage, publié sur le site internet de la Mairie, ainsi que dans les journaux.

## **7/ Renouvellement du contrat de la MAÏF.**

En 2013, assurance était prise auprès d'AXA, pour une cotisation annuelle de 6000 €.

Après un devis réalisé par la MAÏF, pour les mêmes garanties, la cotisation annuelle 2016 s'élève à 2810 € + 68.45 € d'assurance pour le micro tracteur.

Décision est prise de renouveler le contrat d'assurance auprès de la MAÏF.

## **8/ Questions diverses.**

- Citerne incendie : un point est fait concernant le devis d'ESA Evolution concernant la mise en place de la cuve de 60 m<sup>3</sup> sur le parking en face de la mairie : 30 070 € TTC

- CDG 76 : Le CDG a adressé sa convention d'adhésion à la médecine préventive du travail, à hauteur de 68.30 € par agent.

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de renouveler la convention.

- Stérilisation des chats errants : un courriel d'un habitant a été adressé à la mairie demandant quelle était la politique de la commune concernant la prise en charge de la stérilisation des chats errants.

= pas de prise en charge de la commune pour la stérilisation, mais conseil d'amener le chat au refuge de Lintot.

- Financement de la psychologue scolaire : M. POISSANT explique qu'il n'y a plus de financement de la CVS concernant l'intervention d'un psychologue scolaire depuis 2014.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de signer la convention proposée par la commune de Saint Jean de Folleville.

- Un retour a été fait sur le bilan de la mise en place du radar pédagogique.

- Un point a été fait sur la réunion du la CVS qui portait sur le PLU intercommunal. M. BRAQUEHAIS propose de partager le power point de la réunion et de faire éventuellement intervenir une personne extérieure faisant partie d'un groupe de travail depuis 1 an sur ce sujet.

- Il a été abordé des thèmes à traiter lors d'une prochaine réunion du Conseil :
  - La tarification de la salle polyvalente.
  - Le colis des Anciens : faire d'avantage attention aux revenus des personnes concernées par rapport à la tranche d'âge.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.**

Pierre POISSANT

Mickaël BRAQUEHAIS

Matthias DUBOS

Claire BOULLEN

Elisabeth TALEC

Laurent DRIEU

Antoine DELAIR

Arnaud BAPTISTAT